

## 2023 approche: On prépare les vingt ans !

L'association a vu le jour fin 2002 à l'initiative de deux congrégations religieuses : Notre Dame de Charité et le Bon Pasteur. Quelques sœurs de ces deux congrégations ont initié cette belle idée qui fut officialisée en 2003.

Nous sommes très fiers d'avoir réussi à pérenniser cette association qui ne fonctionne qu'avec des bénévoles. Et merci à toutes ces femmes de nous faire confiance.

Vingt ans déjà que les Champs de Booz accomplissent avec enthousiasme et persévérance leur travail d'accompagnement auprès de femmes isolées, demandeuses d'asile.

Vingt ans d'une permanence commencée sur des bancs publics dans Paris, à la rue des Fillettes aujourd'hui.

Vingt ans que des femmes démunies, sans ressources et pourtant pleines d'espoir, viennent frapper aux portes des Champs de Booz.

Vingt ans qu'elles viennent nous confier les violences subies, les avilissements, tentant d'apporter les preuves demandées par les autorités pour leur accorder ce droit d'asile tant espéré.

Aujourd'hui, elles sont de plus en plus nombreuses, même si, par suite des restrictions sanitaires dues au Covid, elles ont mis du temps à retrouver le chemin des Champs de Booz. Elles viennent de partout dans le monde.

Aussi notre charge est-elle lourde et de nouvelles bénévoles seraient les bienvenues. De nouvelles bénévoles ET de nouveaux logements. Quand les femmes demandeuses d'asile arrivent sur le sol français, la plupart d'entre elles sont à la rue, lieu de tous les dangers pour une femme seule !

Vous trouverez le détail de notre travail dans les pages qui suivent, mais d'ores et déjà merci à vous, lecteurs, bienfaiteurs, donateurs, pour votre soutien quel qu'il soit, moral, matériel ou financier.

Et bientôt vous serez informés des festivités organisées pour célébrer dignement ce bel anniversaire.

## boozl'édito

Chers amis des Champs de Booz,

L'année 2022 est marquée par la guerre en Ukraine.

Les Champs de Booz se sont préparés à aider éventuellement des Ukrainiennes.

Ce ne fut pas immédiat car l'organisation d'accueil de ces dernières fut complexe. Les pouvoirs publics ont simplifié, comme jamais, l'obtention du titre de séjour qu'elles avaient automatiquement en arrivant sur le sol français. S'en suivaient l'accès aux soins, à Pôle Emploi, à l'allocation des demandeurs d'asile, etc... Du jamais vu ! Puis elles étaient abritées dans de grands halls, contenant environ 150 personnes. Les associations, comme la nôtre, ont voulu proposer des hébergements plus « intimes ». Et un suivi personnalisé.

C'est ce que nous avons réussi à faire, non sans mal.

A noter que notre Association se prépare à fêter ses 20 ans !

Je voudrais encore et encore vous remercier de votre soutien.

Sans vous, rien n'est possible !

Merci de votre fidélité.

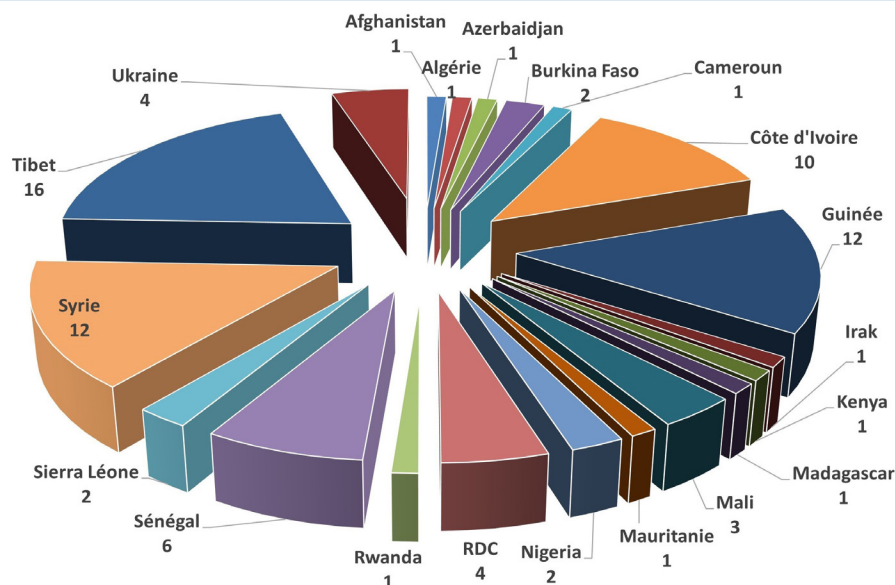
Très bon Noël !

La présidente  
Tristane de Choiseul

# Booz en chiffres

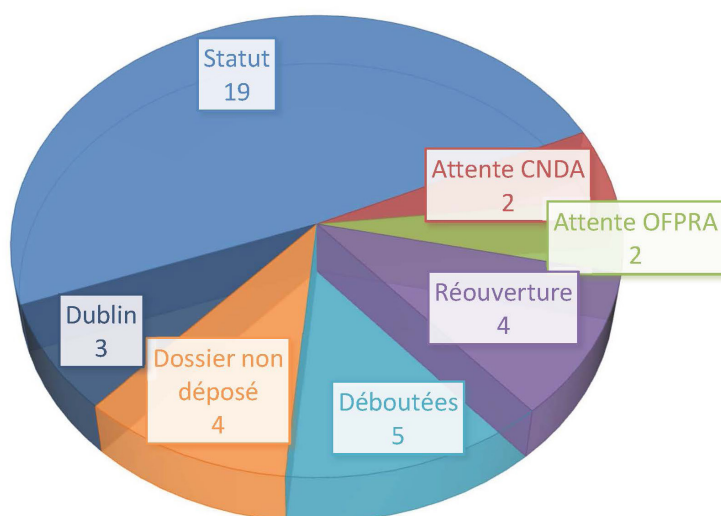
Les données enregistrées pour les 12 derniers mois (1er octobre 2021 au 30 septembre 2022), indiquent 239 passages à nos permanences au cours desquelles nous avons accueilli **82 femmes, dont 39 pour la première fois**. Ces femmes venaient majoritairement d’Afrique (47) avec toujours une prédominance guinéenne (12). Les Tibétaines (16), soit 19,5% sont nettement moins nombreuses que l’année dernière (41%) à se présenter à nos permanences. Cet écart peut s’expliquer par la diminution du flux de réfugiés tibétains, due à la fermeture prolongée des frontières entre le Tibet et le Népal, lieu de passage habituel. Cette année nous avons également noté une plus grande représentation des femmes syriennes (12) et puis l’arrivée des Ukrainiennes.

**Pays d’origine de toutes les femmes accueillies entre le 1er octobre 2021 et le 30 septembre 2022**



Parmi les **39 nouvelles femmes**, la moitié (19) avait déjà le statut de réfugiée lors de leur premier entretien. Huit autres femmes étaient en première demande d’asile (dossier non encore déposé, en attente de la décision de l’OFPRA, ou de la CNDA).

A noter que nous avons aidé 4 femmes à préparer un dossier pour un réexamen de demande d’asile après un premier refus. C’est une procédure délicate qui nécessite de fournir des éléments nouveaux, inconnus lors de la première demande. Chez les femmes excisées, une chirurgie de reconstruction suivie d’un suivi psychologique sont des éléments qui peuvent permettre de déposer une nouvelle demande d’asile. Nous avons été sollicités par les médecins et psychologues de la Maison des Femmes de Saint Denis pour aider ces femmes à préparer ce type de dossier de réouverture auprès de l’OFPRA. Nous avons bénéficié de l’expérience de ces médecins, spécialistes des violences faites aux femmes, ce qui nous a permis d’acquérir une certaine expertise dans ce domaine.



**Situation administrative des 39 nouvelles femmes reçues entre le 1er octobre 2021 et le 30 septembre 2022**



# L'apprentissage du français...

par Marie-Françoise

**L**es Champs de Booz proposent un enseignement de la langue française à différents niveaux, de l'alphabétisation à une pratique élaborée de la langue, adaptant le contenu des cours aux besoins souvent bien différents pour les unes ou les autres.

Arrivant sur le territoire français, elles sont nombreuses à avoir du mal à s'exprimer en français, voire n'y arrivent pas du tout. Pourtant il leur faut dépenser une si grande énergie pour préparer leur entretien à l'OFPPA, une tout aussi grande et stressante pour trouver un logement, qu'apprendre reste une activité difficile, parfois même secondaire.

Mais une fois leur statut acquis, elles font preuve d'une toute nouvelle énergie et les Champs de Booz ont eu le plaisir d'en amener certaines à bien parler notre langue.

## Le travail d'équipe

**La Croisée des chemins**, créée à l'initiative d'un groupe de paroissiens de Saint Jean Bosco (Paris 20ème), apporte une aide financière et un soutien à certaines femmes suivies par Les Champs de Booz. Nous leur signalons tout particulièrement les jeunes femmes qui nécessitent un accompagnement personnalisé. Le groupe s'occupe actuellement d'une dizaine de femmes désireuses de faire des études, de poursuivre une formation, mais aussi de femmes ayant été déboutées du droit d'asile et en fin de droit.

Grâce à leur action, le Foyer de la Providence des Sœurs de St Jean Bosco met une chambre à la disposition de jeunes femmes, leur permettant de faire des études dans de bonnes conditions. Ces chambres sont occupées jusqu'en septembre 2023.

Les Champs de Booz et La Croisée des Chemins se réunissent mensuellement pour partager leurs informations et décider de nouvelles actions.

### Le groupe de la paroisse Saint Lambert

Ce groupe de paroissiens qu'animent Marie-Christine et Gérard, ont une belle action auprès des femmes logées par Les Champs de Booz dans leur quartier. Ils les aident de façon très généreuse à découvrir les coutumes et la culture française en les invitant à déjeuner, à faire des balades dans Paris ou à la campagne. Deux sœurs ukrainiennes, arrivées récemment dans l'un des hébergements de ce quartier du 15ème, ont beaucoup apprécié d'être invitées à partager un repas familial. Elles nous ont fait part de leur émotion de se sentir entourées avec bienveillance, en ces temps où les nouvelles qu'elles reçoivent de leurs parents restés en Ukraine sont tellement angoissantes.

Nous remercions chaleureusement tous ces paroissiens qui nous soutiennent et nous accompagnent dans notre mission.

## Rencontre à la CORREF

**L**a CORREF (Conférence des Religieux et Religieuses de France) est une association catholique qui représente près de 450 instituts religieux ayant des communautés en France. Elle a un membre de droit au conseil d'administration des Champs de Booz.

Tristane, notre présidente et Yveline (sœur de la Retraite) ont rencontré, en octobre dernier, sœur Anne Marie Grapton, secrétaire de cette association. L'accueil y fut chaleureux et bienveillant.

Yveline a été désignée pour représenter la CORREF au conseil d'administration des Champs de Booz.

## Des soutiens financiers

Les dossiers que nous avons soumis pour le renouvellement des subventions, qui nous avaient été accordées l'année dernière, ont été acceptés. Compte tenu des dépenses que nous avons planifiées pour améliorer la prise en charge des femmes reçues, ces subventions sont les bienvenues !

Cette année, Les Champs de Booz ont reçu une subvention de fonctionnement de la **mairie de Paris** et de la **Fondation de l'Ordre de Malte** ; celle-ci étant destinée plus particulièrement à la prise en charge de femmes ukrainiennes. Nous avons également bénéficié d'une allocation de l'**ACAT** (Association des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture).

Ces subventions contribuent, de façon significative, à la poursuite de notre activité dans de meilleures conditions. Nous avons ainsi réalisé des travaux de rénovation et d'entretien dans nos logements, (peinture, agencement de cuisines et de salles de bains vétustes). Nous avons également pu aider de jeunes étudiantes (hébergement en foyer, outils informatiques pour leurs cours, téléphonie mobile, abonnements, frais de transport, financement d'études). Mais il est également nécessaire de pouvoir apporter une aide financière immédiate aux femmes en grande précarité qui se présentent à nos permanences et n'ont même pas de quoi se nourrir.

## Un prix exceptionnel



La mission prioritaire du Fonds de Dotation DAPAT est de lutter contre l'exclusion, l'isolement et la pauvreté des mères SDF et de toutes les femmes en détresse, en fournissant des aides financières à des associations actives sur le terrain.

Dix associations ont été récompensées pour leur action auprès de femmes en détresse, dont Les Champs de Booz. Nous avons reçu le prix « Espoirs de DAPAT 2022 » qui nous a été remis le 17 octobre, lors d'une cérémonie au théâtre Édouard VII, en présence de Francis Huster, parrain de l'événement.

L'association, représentée par notre présidente, a reçu une dotation pour soutenir les femmes demandeuses d'asile.



La soirée DAPAT



Discours de notre présidente

# Les hébergements

**Le nombre d'appartements mis à notre disposition** est le même que l'année précédente ; soit 11 logements qui représentent 17 places. Ils sont essentiellement situés à Paris ou en banlieue proche et sont majoritairement la propriété de particuliers (7/11) et de congrégations religieuses pour les 4 autres.

Nous essayons d'améliorer chaque année un ou deux appartements, en fonction de nos possibilités financières, afin d'accueillir dignement les femmes hébergées. Nous avons ainsi entrepris quelques travaux de rénovation (peinture, nouveaux meubles de cuisine) dans 2 appartements. Nous avons eu la chance d'obtenir un don conséquent de la Fondation de l'Ordre de Malte qui nous a permis de rénover et de remeubler entièrement l'un des appartements dont nous disposons depuis plusieurs années.

Nous devons aussi veiller au maintien de la propreté dans nos hébergements car cette notion n'est pas toujours bien comprise par les femmes que nous accueillons.

L'une de nos bénévoles, Bernadette, se rend régulièrement dans ces logements pour donner des conseils et expliquer l'intérêt d'utiliser les produits d'entretien, de nettoyer le frigidaire, etc. Il est essentiel pour nous de s'assurer du bon usage des appartements vis-à-vis des propriétaires qui les mettent à notre disposition et ces conseils sont utiles aux femmes dans leur parcours d'intégration à la vie en France.

En plus, les bénévoles référents de chaque logement, assurent le suivi des femmes hébergées en s'assurant qu'elles avancent dans leur parcours d'insertion. Ces dernières signent une convention avec l'association impliquant qu'elles se fixent des objectifs et qu'elles en poursuivent la réalisation.

En septembre, nous avons accueilli 4 jeunes femmes ukrainiennes en quête d'un hébergement après avoir passé quelques mois dans des abris collectifs. La photo ci-joint montre bien la joie de ces deux sœurs, venues en France pour fuir l'horreur de la guerre.



**Un appartement avec un bail de location !** C'est la vraie nouveauté de cette année !

Nous cherchions un logement pour 2 jeunes femmes tibétaines que nous avons hébergées pendant 1 an et qui n'avaient pas trouvé de solution de relogement à la fin de leur contrat avec Les Champs de Booz, bien qu'ayant leur statut et un emploi en CDI.

Nous nous sommes adressés à Hervé de la Moissonnière, président de Solidarité-Logement qui propose essentiellement des chambres et plus rarement des appartements. Il nous a orienté vers un deux pièces à Argenteuil.

Elles ont signé le bail et emménagé en juillet dans « leur appartement » avec une grande fierté. Cette première orientation vers une location classique a été possible grâce à l'implication des bénévoles pour effectuer les démarches (assurance, ouverture du compteur électrique, etc.), totalement étrangères à nos 2 Tibétaines.

**Les deux appartements passerelles,** obtenus en 2021 grâce à un partenariat avec la Fondation Insertion par le Logement, placée sous l'égide de la Fondation Notre Dame, abritent toujours 4 femmes. Ces logements sont attribués pour 2 ans à des femmes ayant obtenu leur statut et qui ont un projet d'insertion bien défini les menant vers un emploi.

Notre rôle est de les accompagner afin qu'elles poursuivent les engagements définis à l'arrivée.

En effet, ce partenariat avec la Fondation Insertion par le Logement implique que nous suivions les femmes qui en bénéficient car nous sommes responsables de leur comportement et de leur évolution au cours des deux années passées dans ces hébergements.

# Quelques belles réussites !

## Partage d'exil

Les Champs de Booz ont organisé au mois de mars dernier une rencontre à la maison Bakhita, ce qui a permis à dix demandeuses d'asile de raconter leurs parcours de vie, une fois arrivées sur le sol français. Cet échange fait de récits difficiles et d'aboutissements ensoleillés a été un exemple et un important encouragement pour celles qui arrivent et se heurtent à mille et une difficultés.

On ne peut qu'être admiratif devant la formidable énergie dont elles font preuve pour venir à bout des difficultés qu'elles ont à surmonter pas après pas. En effet, si elles éprouvent un véritable soulagement d'être arrivées en France, il leur reste encore un long chemin à parcourir, semé d'embûches, d'obstacles, mais aussi de joies, de chaleur humaine. Ainsi en a-t-il été de l'échange de cette matinée : elles se sont racontées les unes les autres avec plaisir, ont pris conscience qu'elles ne sont pas seules, que les plus anciennes, arrivées au bout de leur parcours de demandeuses d'asile, ont affronté les problèmes auxquels se heurtent les nouvelles arrivées, et que, bien sûr, les Champs de Booz sont là pour les guider mais aussi les soutenir lors d'inévitables pertes de courage.

Obtenir un rendez-vous à la préfecture pour retirer le dossier de demandeuse d'asile n'est pas toujours simple. Fatimata, par exemple, est restée deux jours, pendue à son téléphone, avant d'avoir un agent au bout du fil et obtenir son rendez-vous !

Il faut du temps encore, beaucoup de temps, pour être convoqué à l'OFPRA, voire à la CNDA. Caroline a attendu un an ! Temps pendant lequel il faut survivre. Et qu'il faut à nouveau supporter, parfois à deux ou trois reprises si le statut n'est pas accordé à la première demande.

Trouver à se loger est sans doute le problème le plus douloureux. En arrivant en France elles ne savent, bien souvent, ni où aller ni où se loger. La rue, les gares leur font courir tous les dangers. Elles sont plusieurs à avoir subi des agressions. Alors elles trouvent refuge dans les hôpitaux, comme Hélène, dans les mosquées, comme Aminata. Toutes ont eu recours au 115, numéro d'urgence sociale. Là encore il faut être tenace et appeler dix, vingt fois dans une même journée ! Les Champs de Booz proposent un logement pour un an mais il faut attendre son tour, pas assez de places. Les plus chanceuses finissent par trouver un hébergement par l'intermédiaire d'organismes spécifiques : Aminata, par exemple, logée grâce au Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation, ou Batouly, logée grâce au Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile.

Elles ont toutes convenu de l'importance primordiale d'apprendre le français. Bien sûr, aux Champs de Booz, nous ne cessons de le leur dire et redire, mais l'entendre de la bouche d'autres demandeuses d'asile résonne avec plus de force. Ne pas maîtriser la langue augmente les difficultés dans chacune de leurs démarches administratives, leurs recherches de logement, d'emploi, etc.



Réunion et partage à la Maison Bakhita



Qu'elles sont belles et fêtées les victoires ! L'obtention du statut permet enfin une formation professionnelle, la recherche d'un emploi, d'un logement pérenne. Les échanges de ce matin-là les ont non seulement beaucoup intéressées, mais ont redonné espoir à celles qui ne sont encore qu'au début de leurs démarches. Car leur courage est communicatif. Elles se sont répétées les unes aux autres qu'il ne faut jamais baisser les bras, que tout peut arriver, toujours. L'exemple d'Aminata, à ce sujet, a impressionné tout le monde. Elle s'est battue plusieurs années, a fait preuve d'une énergie exceptionnelle, a su combattre le désespoir (tentative de suicide...), se relever des échecs (déboutée deux fois !) pour finalement réussir et obtenir son statut d'immigrée. Admirable !

### Voici, à titre d'exemple, quelques belles victoires :

**Abeer**, syrienne, a réussi à créer sa propre entreprise. Elle a établi son atelier à Montreuil et y fabrique des savons d'Alep. Les couleurs, les odeurs de ses savons racontent son histoire, nous apprennent son pays avec beaucoup de poésie.

**Mabinty**, travailleuse infatigable, a si bien réussi son stage qu'elle est, à présent, engagée dans le restaurant parisien d'Alain Ducasse ! Fatiguée car le travail est intense, elle est, cependant, ravie et heureuse.

**Charlène** nous a annoncé qu'elle a obtenu la nationalité française.

Voici le **témoignage de Fatou**, tel qu'elle nous l'a proposé pour notre journal. Elle a connu des années de galère avant d'obtenir son statut de réfugiée. Après avoir passé un an dans l'un de nos hébergements, elle a eu la chance d'être choisie pour occuper l'un des logements passerelles. En colocation avec Dolma, tibétaine, elle s'adresse aux lecteurs de Boozinfos :

*«Je vis un sentiment de gratitude, de joie, de soulagement, de paix. Les années précédentes étaient des années d'angoisses, de peurs, d'incertitudes. Je voudrais dire aux lecteurs de Boozinfos un grand merci pour le soutien qu'ils apportent à cette association qui œuvre pour la cause des plus faibles, des plus démunis. Puisse Dieu leur donner tout le bonheur qu'il leur faut afin qu'ils puissent toujours aider les Champs de Booz.*

*Le travail trouvé, pour moi c'est un sentiment de devoir accompli, de satisfaction, d'aboutissement de mon objectif professionnel recherché, puisque c'est ce que j'aime et c'est ce que je faisais dans mon pays. C'est dans le domaine de la pharmacie, je commence ma formation en alternance le 3 octobre chez mon employeur et à l'entreprise de formation.*

*Avec Dolma, nous vivons en famille, nous sommes de cultures différentes : elle est tibétaine et je suis burkinabé, mais elle est une petite sœur pour moi, c'est une fille gentille, on se partage tout dans cette maison. Par exemple quand elle prépare à manger, elle laisse ma part et moi aussi pareil. Il arrive aussi qu'il y ait des petits problèmes mais on se parle et après on se comprend sans avoir recours aux responsables.*

*Pour conclure, je dis un grand merci aux Champs de Booz grâce à qui j'en suis arrivée là aujourd'hui et je compte toujours sur eux pour terminer cette autonomie qui commence. Merci aussi à ceux qui les aident pour nous aider.»*

## A nouveau des sorties festives

Pour le plus grand plaisir de nous tous, **Elodie**, nouvelle bénévole, s'est proposée pour organiser des sorties culturelles. **La première de ces sorties a eu lieu un dimanche de mai.** Nous avons eu le plaisir de nous retrouver au **Bowling de l'Etoile** avec une dizaine de femmes hébergées par les Champs de Booz pour un après-midi convivial. Les strikes, les spares, les rires et... les applaudissements se sont succédé durant ces parties.

Pour beaucoup de ces femmes, le bowling a été une première !

Un très bon moment passé ensemble.



**Le samedi 15 octobre**, Elodie nous a proposé de nous retrouver à **l'Atelier des Lumières** pour admirer l'exposition immersive à partir de peintures de Cézanne et Van Gogh. Comme l'a fait remarquer l'une des participantes: « on a l'impression d'être plongée dans l'image ».

Encore un très bon moment de partage dans la bonne humeur.

**La Journée Booz aura lieu à Montmartre le 13 novembre.** Nous nous retrouverons au restaurant, puis ferons une promenade dans les vieilles rues de Montmartre, sans aucun doute lieux d'étonnements pour nos demandeuses d'asile. Elles n'ont bien probablement jamais rien vu de semblable dans leurs différents pays.

### La journée de fraternité avec les réfugiés à Saint Jean Bosco

Chaque année, nous nous retrouvons tous, bénévoles de l'association et femmes accompagnées, à Saint Jean Bosco pour un dimanche de partage autour d'un repas, précédé d'une célébration ouverte à tous, quelle que soit sa religion. Cette année, ce sera le dimanche 20 novembre. Les demandeuses d'asile pourront à nouveau préparer le repas en utilisant une cuisine mise à leur disposition par les paroissiens (environ 80 couverts), toujours fières et heureuses de nous faire découvrir ainsi les goûts et les recettes de leurs pays respectifs.

Vous trouverez un compte rendu et des photos de ces 2 événements sur notre site internet.

## Appel aux dons

Comme chaque année, nous sollicitons nos amis lecteurs pour nous aider à faire VIVRE l'association :

- Pour maintenir et entretenir nos places d'hébergement,
- Pour aider financièrement les femmes en très grande précarité.

Nous devons impérativement augmenter nos recettes. L'association vit de votre générosité.

**Il est donc URGENT que nous trouvions de nouveaux donateurs. N'hésitez pas à faire connaître l'association notamment à l'aide de notre site internet « [champsdebooz.fr](http://champsdebooz.fr) ».**

Si vous souhaitez nous aider, vous trouverez joint à ce journal un bulletin de soutien.

**Vous pouvez également faire un don en ligne en quelques clics à partir de notre site internet.**

Les dons donnent droit à une déduction fiscale de 66% dans le cadre de l'impôt sur le revenu. Nous comptons sur votre soutien !